

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, comme le ministre est titulaire du ministère responsable de la Société de développement du Cap-Breton, peut-il nous dire si cette démission sera acceptée, si elle a été donnée volontairement au gouvernement et si le ministre a demandé une explication?

L'hon. M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, le bureau du premier ministre m'a informé que cette démission avait été acceptée.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Pendant que j'y suis, puis-je demander au ministre s'il est maintenant en mesure de répondre à la question que je lui posais jeudi dernier au sujet de cette société de développement?

L'hon. M. Marchand: Le comité permanent de la Chambre a délibéré sur cette question, le 22 avril en particulier, mais il n'y a rien eu de nouveau depuis.

L'hon. Georges Hees (Prince-Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, a-t-il démissionné de lui-même ou sous les pressions du gouvernement?

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, vu les circonstances et les événements inusités des derniers temps, le ministre présentera-t-il à la Chambre son programme à longue portée pour qu'on ne puisse accuser les députés de discrimination envers les mineurs de Cap Breton et que ces derniers puissent y adhérer de leur propre chef?

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, ces programmes ne sont en rien discriminatoires.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, le ministre ne juge-t-il pas qu'il y a injustice envers celui qui, après 49 ans de service, se voit arbitrairement congédier?

L'hon. M. Marchand: Ce sont des cas isolés.

M. MacInnis: Le ministre daignera-t-il répondre à ma dernière question?

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser ma question concernant la sécurité routière...

M. l'Orateur: Sauf erreur, le député de Cape Breton-East Richmond invoque le Règlement. Le député de Surrey voudrait peut-être attendre pour poser sa question.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement, car je n'ai pas saisi la réponse du ministre à ma question. La répéterait-il?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me demande si la question et la réponse du ministre auraient dû être acceptées. Il a répondu, mais selon moi, cette simple réponse a été donnée en vue de permettre au député de l'inscrire au *Feuilleton*. La question supplémentaire a été acceptée et le ministre voudrait peut-être maintenant y répondre.

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas, dans la question de l'honorable député, ce qui constitue vraiment une question et ce qui constitue une affirmation. Enfin, si l'on me demande si nous sommes prêts à faire connaître le programme de retrait prématuré, si c'est un programme d'ordre public, je répondrai qu'il peut facilement être connu et je ne m'oppose absolument pas à ce qu'il soit donné à la Chambre aux honorables députés.

[Traduction]

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, désormais, le ministre écouterait-il les questions?

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous entendrons maintenant le député de Surrey.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'AUTOMOBILE—LES DISPOSITIFS GONFLABLES POUR AMORTIR LES CHOC

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, ma question porte sur la sécurité routière et je voudrais la poser au ministre des Transports. Songe-t-il à prendre les mêmes mesures que son homologue des États-Unis, qui a prévenu les fabricants d'automobiles la semaine dernière qu'il les obligerait à installer dans les voitures neuves un dispositif qui, au moment d'une collision, se gonflerait automatiquement et amortirait le choc pour les occupants de la voiture? Le ministre envisagera-t-il de prendre ces mesures ou d'autres semblables?

M. l'Orateur: Le député présente des instances au ministre au sujet d'une supposition dont il tiendrait compte.

LES PRODUITS ANTI-PARASITAIRES

L'UTILISATION DE DDT DANS LA CULTURE DES PLANTES ALIMENTAIRES

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Ma question s'adresse au ministre de la Santé